



APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2014-020 **RÉFECTION DE L'AVENUE DE VERSAILLES**

La Ville d'Estérel requiert des offres relativement aux travaux de réfection de chaussée de l'avenue de Versailles sur une distance d'environ 650 mètres, comprenant également le remplacement de ponceaux et divers travaux connexes.

Les documents de soumission de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres à www.seao.ca à compter du **9 avril 2014**. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque certifié à l'ordre de la « Ville d'Estérel » ou d'un cautionnement de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, représentant au moins 10 % du montant total de la soumission, incluant les taxes, ainsi que d'une lettre d'intention quant à l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement garantissant la main-d'œuvre, les matériaux et les services, chacun pour une valeur de cinquante pourcent (50 %) du montant total de la soumission incluant les taxes.

Seuls les cautionnements émis par des compagnies d'assurances au sens de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et reconnues par l'Autorité des marchés financiers du Québec seront acceptés au terme des documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires admissibles doivent être qualifiés au sens de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1). À moins d'indication contraire, cet appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur et lorsque applicable à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008). Pour qu'une soumission soit considérée, le soumissionnaire doit avoir commandé à son propre nom une copie des plans et devis par le biais du SEAO. Pour toute soumission à participation conjointe, l'un ou l'autre des entrepreneurs peut se procurer les documents à son nom.

Le soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que sa soumission est déposée physiquement à l'adresse du maître de l'ouvrage. Seules les soumissions reçues à l'adresse du maître de l'ouvrage, au plus tard le **24 avril 2014 à 10 h 00** seront acceptées et seront ouvertes publiquement le **24 avril 2014 à 10 h 01**.

Ville d'Estérel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant survenir au soumissionnaire.

Adresse du maître de l'ouvrage : **Ville d'Estérel**
115, chemin Dupuis
Estérel (Québec) J0T 1E0
Téléphone : (450) 228-3232
Télécopieur : (450) 228-3737

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer **uniquement et obligatoirement** avec Monsieur Luc Lafontaine, responsable des appels d'offres de la Ville d'Estérel selon la politique de gestion contractuelle.